

# *Laji.* Lajoie des Finances inc.

## L'envers hostile d'un portefeuille conservateur



**Patrick et Nadine**

Vous avez certainement déjà eu connaissance de gens dans votre entourage qui, après avoir vécu une mauvaise expérience dans le passé, ont décidé de mettre fin à cette activité ou se sont promis de ne plus jamais revivre une telle expérience.

Le même comportement peut être décelé auprès des investisseurs boursiers. Suite aux fluctuations et baisses importantes des marchés en 2008, quelques investisseurs pourraient être tentés de fuir les actions boursières pour se réfugier dans des produits de placements dits plus « sécurisés ». Ainsi ces investisseurs n'auraient plus à subir les soubresauts des marchés boursiers.

À première vue, ce geste semble éliminer tout le risque relié au portefeuille de placements, mais ce n'est qu'une illusion. En réalité, ce geste pourrait mettre en péril leur avenir financier et avoir de graves conséquences.

Un des plus gros risques qui guette l'investisseur d'aujourd'hui est celui de manquer d'argent à la retraite. En 1976, le futur retraité n'avait qu'à financer 7 ans de retraite car l'âge moyen de la retraite était de 65 ans et l'espérance de vie n'était que de 76 ans. De nos jours, la situation a quelque peu changé. L'âge moyen de la retraite est passé à 60 ans et

l'espérance de vie est estimée à 82 ans, soit une période de retraite 3 fois plus longue soit 22 ans. Par conséquent, un nouveau retraité doit accumuler presque le double d'argent comparativement aux retraités des années 1976, et ce, sans inclure l'inflation. Cette situation ne peut qu'empirer avec les années étant donné l'accroissement continu de l'espérance de vie de l'être humain.

Il est donc primordial de s'assurer que notre argent travaille de façon efficace. L'histoire le prouve bien; le meilleur moyen de faire croître notre patrimoine à long terme demeure d'investir par l'entremise de compagnies solides présentes sur les marchés boursiers.

Regardons ensemble l'impact que peut avoir la tolérance au risque d'un investisseur. Comparons deux femmes de 40 ans, Ginette et Paulette, ayant toutes les deux un revenu annuel brut de 60 000 \$ et un solde de placements enregistrés de 100 000 \$. De plus, assumons que toutes les deux cotisent à leur REER le maximum annuel auquel elles ont droit. Ginette a de la difficulté à tolérer les fluctuations boursières et son portefeuille est donc constitué uniquement de dépôts à terme. Quant à Paulette, elle comprend et accepte bien les fluctuations boursières. Elle détient donc un portefeuille de placements plus dyna-

mique que Ginette. Ce type de profil augmente considérablement les chances de Paulette de pouvoir compter sur un rendement composé long terme plus important que celui de Ginette. Supposons que Ginette réussit quand même à se procurer un rendement de 6 % composé annuellement alors que Paulette bénéficie d'un rendement de 8 %. La résultante est que Ginette devra travailler jusqu'à l'âge de 65 ans pour prendre sa retraite et maintenir le même niveau de vie alors que Paulette pourra le faire dès 59 ans.

Le seul fait d'avoir obtenu un rendement de 2 % plus élevé sur ses placements a permis à Paulette de devancer sa retraite de 6 années. À court terme, il peut être plus difficile moralement de détenir des actions boursières à cause des fluctuations importantes mais les bénéfices à long terme souvent compensent largement ce désagrément.

Vous connaissez un proche ou un ami qui pourrait bénéficier de ces conseils ?

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de leur faire parvenir cette publication trimestrielle.

Questions ou commentaires ?  
Tél: (514) 892-4433

[nlajoie@peakgroup.com](mailto:nlajoie@peakgroup.com)